

Autour d'une réunion à Morlaix en 1899

ARTICLE 1. *Compte rendu initial de Yann deus Montroulez*

J'assistais par hasard l'autre jour à une conférence organisée par quelques citoyens de Morlaix, notamment par le citoyen *Guyader*, et où devaient parler les citoyens *Labouesse* et *Chiron* de Brest. Quand je dis par hasard, c'est une manière de parler, en réalité je voulais entendre M. *Labouesse* parler du sujet annoncé par l'affiche: de l'**union des forces républicaines**, dont je suis un chaud partisan.

Mais hélas ce fut pour moi une déception — de M. *Labouesse*, point : de question de concentration, point : ou plutôt si peu, que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

M. *Labouesse* fut remplacé par mon jeune compatriote *Yves Lefebvre*, le petit agitateur bien connu, qui, avec *Chiron* fit rouler toute la conférence sur l'**affaire Dreyfus**.

Dreyfus fut érigé en victime de l'année, du clergé, du gouvernement, en un mot victime de toute personne qui ne pense pas comme Messieurs les internationalistes.

Et les attaques, furent tellement violentes à certain moment, que le citoyen *Guyader*, qui présidait, et dont la bonne foi a certainement été surprise par ces orateurs en détournant le but que lui-même avait voulu donner à la réunion, essaya de protester, mais en vain, tandis que ses deux assesseurs ouvraient la bouche en extase devant leur cher *Yffic*, ce brave enfant, qui renie Dieu, Patrie, Famille, et qui sous prétexte de fanatisme, croit sauver toutes les situations, même celle de la rue de Paris.

Mais qui étaient ces assesseurs, me direz-vous ? L'un était *M. Paul Le Gac*, ancien adjoint au maire de Morlaix. Sa présence comme assesseur n'eut rien qui m'étonna, étant donné le dreyfusisme à outrance du journal *l'Avenir* auquel il collabore sous la signature, dit-on, de *Jehan de Morlaix*.

Mais l'autre, on ne s'attendait guère à le voir en pareille équipée. Comment ? M. le docteur *Bodros* ! Vous, un ancien officier, dont les idées antidreyfusistes sont connues de tout Morlaix, vous qui, lors de votre candidature au Conseil général, laissiez dire à vos amis que grâce aux doctrines d'*Yves Lefebvre* tout allait être mis au pillage, vous avez pu, sans bondir d'indignation laisser faire l'apologie du **traître** et outrager vos frères d'armes ?

Je suis assez philosophe par tempérament, mais vrai, votre attitude m'a suffoqué.

Que M. le docteur *Bodros* ait assisté à la réunion, c'était son droit, comme le mien, comme celui d'ailleurs des nombreux partisans de la rue de Paris qui sont venus applaudir bruyamment leur jeune leader ; mais approuver, par son rôle d'assesseur, les utopies internationalistes et anti-patriotiques de *Yves Lefebvre*, qui selon lui, l'année dernière, empoisonnaient la conscience morlaisienne on se demande ce que cela veut dire .

Et on arrive à se poser cette question. Ne se sert-on pas du jeune *Lefebvre* comme agitateur pour brouiller les cartes comme on l'a déjà fait l'année dernière ?

Il y a tout lieu de croire qu'a sous prétexte de concentration, on a voulu semer la division et que *Guyader*, avec sa bonne foi bien connue,

a été une fois de plus dupe de la combinaison de Messieurs de la Rue de Paris.

En effet, mon pauvre *Guyader*, vous aviez une intention très louable en voulant grouper les forces républicaines en un seul faisceau en vue des luttes politiques prochaines, mais à part les simples paroles, paroles très sensées que vous avez prononcées au début de la réunion, qu'ont dit vos orateurs de la **concentration républicaine** ? Rien ! Comme je vous le dis au début.

Mais rassurez-vous, si votre bonne foi a été surprise, le public lui, n'a pas été dupe, surtout quand il a vu prendre place au bureau M. *Paul Le Gac* et surtout M. le docteur *Bodros* — Et vous aussi vous avez compris, n'est-ce pas, mais trop tard, que ces Messieurs veulent, comme toujours, appliquer leur maxime de prédilection « **diviser pour régner.** »

Yann deuz Montroulez.

Le Réveil de Morlaix, n°63 du 1^{er} juillet 1899

ARTICLE 2. Réponse de M. Paul Le Gac.

Nous recevons la lettre suivante de Monsieur *Paul Le Gac*, que nous nous faisons un plaisir de publier, bien que n'y étant pas obligés, car ainsi que le *Réveil Morlaisien* l'a déclaré à son apparition, il est ouvert à toutes les communications et explications, pouvant intéresser ses lecteurs sans avoir besoin pour cela d'en être requis

Morlaix, le 3 juillet 1899.

Monsieur le Rédacteur en chef.

Dans votre numéro de samedi dernier, a paru un article, intitulé : « *Autour d'une réunion* », lequel me semble faire plus d'honneur à l'imagination et à l'esprit de rancune de son auteur qu'à son sens politique des nécessités de l'heure présente.

Que les rédacteurs de la *Résistance* daubent sur nous, qu'ils nous blagent plus ou moins spirituellement, cela se comprend : ils sont dans leur rôle. Mais qu'un *chaud partisan de l'union des forces républicaines* vienne tirer dans le dos des troupes appelées à la rescousse par ses amis... « *Zuze un peu, mon bon.* » comme dit le marseillais, s'il n'était pas un *chaud partisan de la dite union*.

Voulez-vous me permettre. Monsieur le rédacteur en chef, de remettre les choses au point ? D'abord, quoi que *on* ait pu dire *Yann deus Montroulez*, je ne collabore à l'*Avenir*, ni sous le pseudonyme de *Jehan de Morlaix*, ni sous aucun autre.

Je suis Dreyfusiste, il est vrai, et Dreyfusiste de la première heure. Je ne m'en suis jamais caché, au contraire. Oui, depuis le jour de la dégradation de ce malheureux, qui, durant son interminable supplice, criait de toutes ses forces : « Je suis innocent ! Vive la France ! » J'ai eu, comme tant d'autres, le soupçon qu'une effroyable erreur judiciaire avait été commise : ce n'était pas là l'attitude d'un coupable. J'ai donc suivi, avec un intérêt poignant, toutes les phases de l'affaire. J'ai tout lu, tout étudié. Aujourd'hui, je suis absolument convaincu de l'innocence de celui que votre rédacteur masqué persiste à appeler le *traître*, malgré l'arrêt unanime de la cour de cassation, le replaçant dans la situation de *prévenu*. (1)

J'attends avec la plus entière confiance le jugement du conseil de guerre de Rennes, lequel ne peut que prononcer l'acquittement du capitaine *Dreyfus*. Après cette réhabilitation inéluctable, bien des républicains feront leur *meâ culpâ* d'avoir par leur obstination aveugle, fait le jeu du cléricanisme et de la réaction, d'avoir prolongé de plus de deux ans le martyre d'un innocent, d'avoir retardé d'autant le triomphe de la justice et de la vérité.

M. *Guyader*, avec qui j'ai l'occasion de m'entretenir assez souvent, par suite de nos relations d'affaires, est, sur ce point, tout-à-fait dans les mêmes idées que moi. Donc, rien d'étonnant si, étant donné ses sentiments généreux et désintéressés, auxquels l'amiral *Réveillère* rendait récemment hommage, il a pris, *spontanément*, l'initiative d'une conférence destinée à faire briller aux yeux du public la lumière mise sous le boisseau, pendant si longtemps, par une presse sans scrupule. En même temps un appel devait être fait à la concentration républicaine.

C'est ce que m'annonça M. *Guyader*, lorsque le mercredi 31 juin, vers 1 heure 1/2 de l'après-midi (je précise) il vint *chez moi* pour m'inviter à assister, avec le plus d'amis possible, à la réunion qui devait avoir lieu le 23. Il avait sur lui les affiches qu'il allait faire placarder et qu'il me fit voir.

J'acceptai son invitation ; et en conséquence, le vendredi soir, je me trouvais dans la salle de la *Renaissance*. Là, pendant que je causais avec M. *Artur* (je précise encore), M. *Guyader*, président tout indiqué de la réunion, vient me prier de vouloir bien lui servir d'assesseur. N'ayant pas l'habitude de tenir mon drapeau dans ma poche, j'y consens. Il donne le mot d'ordre dans les rangs : mon nom est acclamé et je prends place au bureau.

Comme votre *Yann deus Montroulez*, j'eus une déception en apprenant que *M. Labouesse* ne viendrait pas ; mais, faute de grives, on prend des merles. Je dus donc me contenter d'écouter les orateurs présents, dont je ne partage pas (est-il besoin de le dire ?) toutes les opinions et qui n'avaient eu garde de soumettre leurs discours à mon approbation préalable. Me considérant comme un simple invité, adhérant seulement au programme général de la conférence, j'ai laissé *M. Guyader*, président, et seul organisateur de la réunion, faire la police de la salle comme il l'entendait. Au dire de nos adversaires il s'en est, d'ailleurs, fort bien tiré.

Voilà les faits dans toute leur simplicité et sans aucune contestation possible.

Or, votre collaborateur masqué imagine et sert à ses lecteurs toute une combinaison machiavélique des « Messieurs de la rue de Paris ». Pour lui, ce sont eux qui, voulant comme toujours, diviser pour régner, ont organisé la conférence, ou, tout au moins, l'ont fait organiser par *M. Yves Lefebvre*, dont ce *pauvre Guyader* n'a été que l'instrument. « Demandez l'histoire du grand complot de la rue de Paris ! Menées ténébreuses pour désunir les républicains ! Horribles détails ! Oui mesdames, oui messieurs, le *pauvre Guyader* n'a été qu'un pantin, qu'un polichinelle dont cette abominable rue de Paris faisait tirer les ficelles par le cher Yffic. »

Ah ! Ça ! Qui trompe-t-on ici ? A qui a-t-on la prétention de faire avaler de pareilles bourdes ? Comment les citoyens *Guyader* et *Yves Lefebvre* trouvent-ils les rôles respectifs qu'on leur attribue ?

Pour moi, qui n'ai eu affaire qu'à M. *Guyader*, qui ne l'ai d'ailleurs pas revu depuis la réunion, qui ne veut même pas aller le voir, de peur d'être accusé de l'influencer, je lui demande uniquement de répondre dans votre journal par **oui** ou par **non**, à cette question : tout ce qui précède est-il rigoureusement exact ? Je m'en remets à sa loyauté bien connue. La parole est au citoyen *Guyader*. Après cela les lecteurs prononceront le verdict.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes bien sincères salutations.

P. LE GAC.

(1) – M. P. Le Gac nous a demandé de changer sur sa lettre le mot **accusé** par celui de **prévenu**.

Je crois superflu de commenter ou de discuter le contenu de cette lettre, je laisse ce soin aux lecteurs du Réveil Morlaisien, persuadé que je suis qu'après lecture, ils seront convaincus que cette longue épître, fait voir que j'avais bien saisi le sentiment à peu près général des personnes assistant à la réunion de la Renaissance et l'avais exactement rendu dans mon article.

Yann deuz Montroulez

Le Réveil morlaisien, n° 64 du 8 juillet 1899

ARTICLE 3. *Dernière heure* (Autour d'une réunion)

De notre correspondant spécial à Paris :

La lettre de M. Paul Le Gac a été communiquée à M. Loubet. A la suite de cette lecture, le Président de la République a été tellement ému des arguments qui y sont si bien présentés, qu'il a promis de donner sa démission en faveur de Dreyfus et ce dernier a pris l'engagement de nommer M. Paul Le Gac ministre de l'instruction publique, afin qu'il puisse entrer sans difficulté à l'académie française, dont ses magnifiques discours lui ouvrent l'entrée.

Le Réveil morlaisien, n°64 du 8 juillet 1899.

ARTICLE 4. *Autour d'une réunion (épilogue ?)*

Comme nous l'avons déjà dit dans notre dernier numéro, nous publions toutes les correspondances qui nous sont adressées. Pour celles-ci, comme la précédente, nous laissons nos lecteurs seuls juges.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Réveil Morlaisien*.

Monsieur,

M. Paul Le Gac, dans sa réponse à « Autour d'une réunion » me donne la parole. Je vous serai reconnaissant de la transmettre au public par la voie de votre journal. Je vous remercie d'avance, et vous prie d'agréer mes civilités empressées.

Y. Guyader.

Je certifie l'exactitude de la lettre adressée par M. *Paul Le Gac* au journal le *Réveil Morlaisien*, et publiée dans son dernier numéro.

En même temps, je dispense M. le Rédacteur du *Réveil*, de me plaindre d'être victime de ma bonne foi et d'être berné par un parti quelconque, personne n'ayant intérêt à me berner, ni à se servir de ma bonne foi pour une cause ou pour une autre.

Je n'ai pas de relations politiques avec M. *Paul Le Gac* ni avec le comité de la rue de Paris, ni avec aucun autre hors notre comité socialiste et ne veut pas en avoir. Mes amis et moi avons décidé d'organiser une réunion pour protester contre **la réaction cléricale et césarienne**. Nous n'avons d'autre but que de faire acclamer la République par tous les Républicains sans distinction de nuance. Aussi ai-je été très étonné de voir nous refuser la salle des conférences pour cette réunion essentiellement républicaine. Encore plus étonnés avons nous été, d'entendre certains de nos collègues au Conseil municipal (de Morlaix) nous dissuader de faire cette réunion.

Pressentant une propagande contre notre réunion, et ayant invité des camarades de Brest qui devaient prendre la parole, je ne voulais pas que ce fût dans une salle vide ; en cette circonstance je vis M. *Paul Le Gac* et bien d'autres qui acceptaient d'y assister. Bien m'en a pris, puisque, grâce à des propos plus ou moins bienveillants, la salle se composait seulement des camarades ouvriers et des *invités*. Là est tout le mystère, il n'y en a pas d'autres.

Puis-je demander pourquoi la Rédaction du *Réveil* s'est contentée de voyager autour d'une réunion sans y assister ? Est-ce la frousse que lui procure Yves Le Febvre qui l'en aurait empêchée ?

oooooooo

A Monsieur le rédacteur en chef du « *Réveil Morlaisien* ».

Monsieur,

Mis en cause par votre journal je vous serai reconnaissant de vouloir bien y déclarer simplement que je ne me prête au jeu d'aucun parti ou comité bourgeois. Je fais de la politique socialiste et républicaine, je n'en connais pas d'autre.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Yves LE FEBVRE.

Monsieur,

Le Comité Républicain Socialiste de Morlaix vous prie de faire savoir à vos lecteurs, pour couper court aux polémiques personnelles, qu'il prend ses décisions à la majorité de ses membres présents et qu'il accepte la responsabilité pleine et entière de ses actes. En exécution de cette ligne politique, les deux notes précédentes ont été soumises au comité et acceptées à l'unanimité.

Par ordre.

Le secrétaire

Yves LE FEBVRE.

Le Réveil morlaisien, n°65 du 14 juillet 1899

oooooooooooooooooooooooooooo